

MATELOT·E DE LA MARINE MARCHANDE

Charger, décharger, entretenir les machines, surveiller le pont, tenir la barre.

SON MÉTIER

Le-la matelot·e de la marine marchande entretient le navire. Lui sont confiés les travaux de peinture, de graissage et de nettoyage du matériel de manutention et de sauvetage. Il-elle veille aux opérations de chargement et de déchargement des marchandises sous l'autorité des officiers de bord. Il-elle veille à la passerelle par quarts (périodes de 4 heures) sous l'autorité de l'officier de quart. Avec une qualification de timonier, il-elle peut aussi tenir la barre.

Il-elle participe à la mise en route des moteurs, surveille le tableau de commande des machines lors des manœuvres d'entrée et de sortie du port. Il-elle vérifie le bon fonctionnement des appareils électriques, assure la maintenance de tous les appareils moteurs et auxiliaires du navire. Les activités se font sous l'autorité du maître mécanicien. Il-elle assure également le quart dans la salle des machines.

OÙ ET COMMENT ?

Pétroliers, gaziers, porte-conteneurs, paquebots, ferries... le-la matelot·e travaille sur tout type de navire qui transporte des marchandises ou des passagers. Au cabotage, le bâtiment reste le long des côtes. Au long cours, il effectue des traversées transocéaniques. Les destinations sont nationales, européennes ou encore plus lointaines.

Le-la matelot·e peut partir plusieurs mois avec un équipage d'une vingtaine d'hommes ou plus. Ces grandes périodes d'embarquement alternent avec de longs congés. Sur le bateau, il faut être disponible jour et nuit. Chacun participe au service de surveillance du bateau : le quart (soit 2 fois 4 heures par 24 heures).

SES QUALITÉS

Aimer naviguer ne suffit pas. Pour devenir matelot·e, il faut posséder une excellente santé. Les normes d'aptitude définies par arrêté ministériel sont sévères. Elles visent l'acuité visuelle et auditive, la vision des couleurs, la solidité du squelette...

Le marin est doté d'un bon équilibre psychologique, indispensable pour supporter l'éloignement de la famille, le travail par roulement et en équipe, la vie en collectivité... Il-elle sait s'adapter à un équipage composé de marins de différentes nationalités. La disponibilité du marin va de pair avec de solides connaissances techniques en mécanique, en hydraulique et en systèmes électriques.

DÉBOUCHÉS ET ÉVOLUTION

Les compagnies embauchent des marins en moins grand nombre... mais plus qualifiés. Liée à la diminution du nombre de navires et à l'automatisation, la baisse des effectifs affecte surtout le personnel peu qualifié.

S'il-elle veut rester à bord, le-la matelot·e doit évoluer par le biais de la formation continue. Les possibilités de promotion sont réelles. Polyvalent·e en début de carrière, le-la professionnel·le peut se spécialiser en électricité ou en mécanique. Après 10 ans de navigation, il-elle accède à des postes d'encadrement en tant que maître d'équipage ou maître mécanicien. Un·e matelot·e de la marine marchande peut également embarquer à la pêche ou à la plaisance.

Salaires brut du débutant : 1 646 €.

DIPLÔMES EN BRETAGNE

CAP

- Maritime
- Réparation entretien des embarcations de plaisance

BAC PROFESSIONNEL

- Électromécanicien marine
- Maintenance nautique
- Polyvalent navigant pont / machine

BTS

- Mécatronique navale

FCIL

- Mécanicien réparateur de moteurs marins

MENTION COMPLÉMENTAIRE

- Mécatronique navale

AUTRE DIPLÔME

- Officier chef de quart machine / chef mécanicien 8000 kW